64e ANNÉE (7e série) N° 37 16 SEPTEMBRE 1954

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La pêche à la baleine. — II. Le bilan du docteur Bombard. — III. Le déchiffrement des tablettes crétoises. — IV. Les origines de l'Etat pontifical. — V. La Métabiologie. — VI. L'Eglise d'Espagne et la censure. — VII. Le martyre de l'Eglise tchécoslovaque. — VIII. La science en U.R.S.S. — IX. Le Diamat et la science. — X. Chou En-Laï. — XI. Recensement spirituel. — XII. Le centenaire de Soloviev. — XII. Sectes agresives.

I

La pêche à la baleine

Je ne sais s'il ne devrait pas être question ici de chasse plutôt que de pêche. Quoi qu'il en soit, plus de 20.000 baleines s'inscrivent chaque année sur le tableau de pêche ou de chasse de ce grand mammifère. Le nombre des prises est strictement limité, chaque année. Des inspecteurs sont embarqués sur tous les bateaux qui se livrent à ce genre de sport. Dès que le signal est donné, les marins qui font partie des expéditions sont saisis d'une fièvre qu'ils appellent « la fièvre de baleine ». En réalité, la baleine proprement dite, en voie de disparition, ne peut plus être pêchée actuellement, la loi internationale s'y oppose. Ce qu'on appelle aujourd'hui pêche à la baleine, c'est la pêche au cachalot, et surtout au *rorqual*, qu'on a surnommé abusivement la *baleine bleue*.

Les détails qu'on vient de lire sont tirés de *Science et Avenir* de juillet, et ils sont le préambule d'un article de M. Alain Mesnil, qui a pris part à une campagne de pêche et en raconte les détails, sous le titre : *Les Mœurs et la Chasse des grands Mammifères marins*.

Les « baleines » sont tout simplement des cétacés, des mammifères qui devenus aquatiques ont pris des apparences pisciformes, mais qui sont vivipares et respirent par des poumons, bien qu'ils puissent opérer des plongées prolongées. On en distingue deux grandes familles, les *denticètes*, et les *mysticètes*. Les premiers ont des dents, les seconds des fanons. Le denticète n'a qu'un seul évent oblique, le mysticète en a deux et ils sont verticaux. Les denticètes sont de redoutables carnassiers. Les *orques* voyagent en groupe et attaquent tout ce qu'ils rencontrent : les phoques, les marsouins et même les baleines ordinaires.

Le géant des cétacés denticètes est le *cachalot*. Il peut atteindre 20 m. de long. Les dents ne se trouvent qu'à la machoire inférieure, avec des alvéoles à la supérieure. Sa nourriture favorite est un poulpe géant, que notre article appelle le calmar. Une lutte entre le cachalot et le calmar doit être formidable, le poulpe ayant huit bras pouvant atteindre chacun 7 mètres de longueur et munis de ventouses grandes comme des soucoupes. On croit que le cachalot, lorsqu'il se sent enserré par les bras du céphalopode, plonge verticalement jusqu'à ce qu'il rencontre le fond et écrase la tête de son adversaire. La tête du cachalot est énorme : un tiers du corps entier, 7 m. sur un individu de 20 m. de long.

Les cétacés *mysticètes* portent des fanons, au nombre de 300 à 400. Les franges de chaque fanon se mêlent à celles de ses voisins, et forment ainsi une sorte de buisson. C'est un tamis au moyen duquel les baleines filtrent l'eau de mer et absorbent le plancton microscopique.

« Le procédé est très simple, dit notre article. L'animal, en fermant la bouche, fait échapper l'eau qu'elle contient, à travers les fanons qui retiennent les particules les plus fines ; un coup de langue final ramasse les prises et les dirige sur le chemin du gosier, dont l'étroitesse permet cette seule ingestion, un poisson étant presque toujours trop gros pour pénétrer jusque dans l'estomac. »

Le nom de *baleines* devrait être réservé aux cétacés mysticètes qu'on vient de décrire. Ce sont des bêtes très pacifiques et, comme nous l'avons dit, on ne les chasse plus.

La chasse atuelle s'attaque principalement à des *baleinoptères*, et surtout aux *rorquals*. Ils diffèrent des baleines par un moindre développement des fanons, par un aileron dorsal vertical au bout du dos, par un ventre strié de plis longitudinaux.

La baleine, une fois morte, ne coulait pas. C'était ce qui rendait sa chasse trop facile. Le rorqual, lui, coule, tout doucement après sa mort. Cela rend son exploitation plus malaisée. Les rorquals sont les animaux les plus gros que nous connaissions. Le *rorqual de Sibald*, ou *baleine bleue*, peut atteindre ou même un peu dépasser 30 m. Poids : autour de 120 tonnes. Un exemplaire pris en Géorgie du sud (Océan atlantique austral) pesait 122 tonnes, dont 56 pour la tête seule, 1.200 kg pour le cœur, 2.000 pour le foie. Dans une baleine bleue, on a trouvé 1.000 litres de petites crevettes de deux centimètres à peine !

Ces crevettes, dont le rorqual fait sa nourriture, sont en réalité des *euphosiacés*. Les baleiniers appellent cela le *krill*. Ils sont, en certaines régions de l'océan, si abondants que les flots en reçoivent

une teinte rose. Les rorquals sont sans cesse à la recherche de ces régions-là. Mais ils quittent le *krill* qui abonde dans des eaux froides pour aller faire leurs petits dans des eaux chaudes. Cela les oblige à des migrations énormes. En hémisphère austral, le rorqual remonte, en hiver, jusqu'à l'équateur. En été, on le trouve au contraire tout au long des glaces antarctiques. Les rorquals font ainsi, chaque année, aller et retour, un trajet presque égal à la moitié du tour du monde, soit près de 20.000 km. La fécondation a lieu en juin, dans les mers tropicales. Le baleineau ne naîtra que l'année suivante, au lieu où il a été conçu. Dans l'intervalle, ses parents ont fait le voyage jusqu'aux glaces du sud. Le baleineau, à sa naissance, mesure de 6 m. 50 à 7 m. Le bébé suit ses parents, quand ils descendent vers les glaces, et là se fait son sevrage. Il a alors 6 ou 7 mois et mesure 16 m. Il a donc grandi de 5 cm par 24 heures ! Il ne s'est cependant nourri que du lait maternel, tout le temps.

« La mère se place sur le côté et, par sa mamelle, envoie dans la gueule ouverte de son petit un jet de lait ; le volume de chaque bolée représente une quarantaine de litres. »

A deux ans, le rorqual atteint 20 m. La maturité sexuelle est alors atteinte. Cependant l'animal n'atteint son développement maximum qu'à 15 ans.

Le cachalot, lui, pratique la polygamie. Un vieux mâle se déplace avec un harem qui peut compter 25 femelles. La femelle ne dépasse pas 12 m. de long.

La chasse au cachalot, jadis, était une opération difficile et dangereuse. Plus d'une fois, ce fut le cachalot qui renversa la baleinière et dévora les marins ! Une révolution dans les méthodes fut opérée en 1868, par Svend Foyn, baleinier norvégien, qui installa à l'avant de son navire un *canon lance-harpon*. A l'extrémité du harpon, une grenade éclatait et tuait le cétacé rapidement. On l'amenait au navire avec un treuil. Ce fut cela aussi qui permit de s'attaquer à l'énorme rorqual. Pour éviter qu'ils ne coulent, Sven Foyn eut l'idée de les gonfler, depuis le navire, à l'air comprimé. Ces procédés sont encore utilisés. Les Norvégiens sont restés les rois de cette pêche gigantesque.

Actuellement, une expédition baleinière comporte une douzaine de navires, dont l'un d'environ 35.000 tonnes, les autres ayant environ 40 m. de long. Le total des marins atteint de 500 à 1.000. Tous sont des spécialistes : navigateurs, matelots, chasseurs, ouvriers d'usine de transformation. Le gros navire sert d'usine. Les produits sont immédiatement traités.

Les bateaux de chasse proprement dits sont robustes, très maniables, rapides (15 nœuds au besoin). Un marin en vigie au sommet d'un mât opère le repérage. La poursuite est mouvementée. Un rorqual peut plonger 1/4 d'heure, un cachalot une heure. Le canon lance-harpon, qui projette un engin de 75 kg avec un très gros cordage, ne dépasse pas 30 m. de portée. La pointe du harpon, formée d'un obus, éclate. L'animal frappé meurt en quelques minutes, le treuil entre en action. Le rorqual est « viré » aligné le long du navire, gonflé à l'air comprimé, et se met à flotter le ventre en l'air. On pique dedans des fanions et des lanternes, et on le laisse là, pour courir à un autre. Le soir, on revient chercher les captures qu'on remorque au navire-usine. Là, les captures sont hissées sur le pont, qui est utilisé en entier pour le dépeçage des prises. C'est une opération colossale que de monter un rorqual de plus de 100 tonnes, sur le pont. Aussitôt, tout le monde se précipite sur lui, on le découpe, on fait fondre les morceaux de lard, une odeur faite de sang chaud, d'huile bouillante, de relents venant de l'air comprimé qui se dégage de la bête, remplit l'atmosphère. Mais l'opération est d'une prodigieuse rapidité : à partir du moment où un rorqual de 60 à 80 tonnes a été hissé sur le pont, il ne s'écoule pas plus de 30 à 45 minutes, avant qu'il ne soit entièrement « débité ». On peut ainsi traiter environ 10 cétacés par jour, sur un navire - usine. Une bonne campagne baleinière arrive à 1000 captures en un peu moins de 3 mois. On voit combien il a été nécessaire de « protéger » la race des baleines !

Notons en terminant, que le cachalot fournit une huile plus fine que le rorqual. On s'en sert pour les « produits de beauté ». Un navire-usine, en 1948, vendit près de 10.000 tonnes d'huile de cachalot à une seule firme américaine pour la fabrication exclusive de bâtons de rouge aux lèvres ! Avis aux élégantes [1].

II

Le bilan du Dr Bombard

C'est dans *Science et Vie* de juillet, que l'on trouve, signé de lui-même, un article intitulé : *Bombard établit son bilan*.

« Le but de l'expérience était de démontrer qu'un naufragé, même démuni de tout, peut survivre, en tirant sa nourriture de la mer. »

Les conditions de cette expérience, que la revue compare à l'exploit de Lindbergh, étaient les suivantes :

Alain Bombard, 28 ans, marié, deux enfants à cette date (deux autres, nés après le voyage), est ce qu'on appelle un homme « gonflé à bloc », en ce sens qu'il attache une importance capitale au *moral*. Il est décidé à « risquer le tout pour le tout », à ne jamais désespérer. Il est médecin, il a été deux ans interne à l'hôpital Saint-Louis, de Boulogne-sur-Mer. Il souffre de déficience hépatique. Les années d'occupation l'ont fait descendre à un poids de 45 kg pour une taille de 1 m. 69. Il a eu les oreillons, suivis d'un épisode d'encéphalite à virus. Mais pour en triompher, il a fait du sport, il a même tenté la traversée de la Manche à la nage et a fait 18 km en 6 h. 1/2, en 1950, puis 58 km en 21 heures, en 1951, enfin 48 km en 13 h. 45. Il s'est exercé à la navigation, assez sommairement du reste. Il a étudié à l'Institut océanographique de Monaco, dans le but de savoir : 1° la ration suffisante pour vivre ; 2° comment cette ration peut être obtenue uniquement sur mer.

Le poisson pris en cours de route était trop pauvre en vitamines C. Il y para par l'absorption du

[1] Le même sujet de la chasse à la baleine est traité avec détails très pittoresques dans *Sélection* d'août 1954, comme *condensé* du livre à paraître du Dr Robertson.

plancton. Comme boisson, il avait prévu, soit les pluies, soit l'eau de mer, soit le jus de poisson.

On admettait jusque-là que l'usage de l'eau de mer avait de graves inconvénients : 1° aviver la soif, en raison de la teneur en sel ; 2° provoquer des vomissements, de la diarrhée, et finalement des troubles nerveux, conduisant au suicide. Il estima, lui, que les effets redoutables de l'eau de mer venaient surtout de ce que le naufragé avait trop attendu pour s'en servir. Il n'avait bu de l'eau de mer qu'après déshydratation complète et alors, il en avait bu parfois de grandes quantités. Mais on pouvait admettre que l'ingestion de l'eau de mer commencée *précocement*, c'est-à-dire avant la déshydratation, et continuée rationnellement, n'aurait pas de tels inconvénients. Il essaya et constata, avant le voyage, qu'il en était ainsi.

D'autre part, il étudia les jus de poisson. Le rendement en eau d'un poisson tordu avec un linge peut atteindre de 200 à 250 grammes par kg. Avec 3 kg de poisson par jour, on pouvait espérer obtenir les 750 à 900 gr. de liquide nécessaires, avec un apport léger, éventuellement, d'eau de mer.

Deux expériences préalables, l'une de 8 jours en laboratoire, l'autre de 16 jours, à Monaco, sur un radeau pneumatique prouvèrent que ce régime maintenait stables les taux d'urée du sang et de l'urine et n'affectait que le pourcentage des protéines sanguines.

En pleine mer, le régime adopté par Bombard fut le suivant : « petit déjeuner », poisson séché, et en plus poisson cru (poissons volants tombés la nuit sur le radeau pneumatique) ; 1/4 de litre de liquide, dont la moitié bu d'un trait, le reste par gorgées jusqu'à midi.

« Repas de midi », poisson cru et 1/4 de liquide en une seule prise. Dans le cours de l'après-midi, 1/4 de litre de liquide par gorgées.

« Repas du soir », poisson « cuit au soleil », plus facilement digéré, et 1/4 de liquide.

La quantité de poissons pêchés par jour fut de 4 kg à 4 kg. 500, dont 1.500 à 2 kg étaient consommés en nourriture, le reste pressé pour fournir le liquide.

« Pour la pêche, le premier poisson fut harponé au moyen d'un couteau fixé sur le bout d'un aviron et, dès lors, les crochets osseux qui bordent l'ouïe des poissons servirent d'hameçons. »

Le régime de poisson cru provoqua d'abord un dégoût, qui ne tarda pas à disparaître par l'accoutumance. Une quantité suffisante de plancton favorisa le transit intestinal régulier. Mais il eut un épisode diarrhéique très pénible, qui devait son origine à l'uniformité du régime, dépourvu d'équilibre au début et poursuivi trop longtemps volontairement.

« L'eau de mer seule, pendant un maximum de six jours et le liquide de poisson pendant 23 jours, ont étanché d'une manière très suffisante la soif ; l'organisme a été suffisamment hydraté et aucun des troubles classiques décrits par les naufragés n'a été ressenti. »

Bombard est resté deux mois en mer, entre Monaco et La Barbade. Exactement 65 jours de « naufrage ». Il a, durant ce temps, perdu 25 kg. mais l'état général est resté satisfaisant. La diarrhée très pénible, dont il a été atteint a cessé après un seul repas à bord de l'*Arakara*, qui l'a recueilli en cours de route et lui a appris qu'il lui restait 600 milles à parcourir. L'influence du réconfort moral apporté par la rencontre avec l'*Arakara* s'est manifestée par une remontée de la tension artérielle. Cette tension qui était de 14/9 au départ, le 25 octobre 1952, n'était plus que 9/6 au 27 décembre, terme du voyage. Après la rencontre de l'*Arakara* elle était remontée de 10/5 à 14/6.

Bombard résume ses constatations psychologiques dans les termes suivants : douleurs résultant de la compression des masses musculaires (manque de mouvements) ; maux de dents, avec abcès incisé au couteau ; perte du goût et de l'odorat ; illusion de voir, la nuit, et une hallucination auditive.

Soif : jamais, en dépit d'une envie psychique de boire. — *Faim :* en Méditerranée, jeûne de 8 jours, avec douleurs et crampes épisgastriques, puis somnolence et affaiblissement considérable, rendant tout effort pénible. Après la rencontre avec l'*Arakara*, éveil de la faim psychique avec rêve de repas savoureux, et répulsion du poisson cru. — *Sommeil :* besoin d'une quantité supérieure à la normale : 10 h. par nuit, réveils pénibles, utilisation de somnifères, mais jamais de fortifiants ni de stimulants.

Et le Dr Bombard estime, après son expérience, qu'il faut enseigner aux marins — tous naufragés en puissance — qu'on peut survivre très longtemps, à condition de suivre un régime analogue au sien.

Ces quelques notes ne sont qu'un aperçu des leçons à tirer de cet étrange et courageux essai, dont les données intégrales ont été consignées par Alain Bombard en un livre intitulé *Naufragé volontaire* (Editions de Paris).

III

Lecture de l'écriture crétoise

M. Edgar Vieuxble a, dans *Science et Avenir* de juillet, intitulé un article : *Le déchiffrement de l'Ecriture crétoise va-t-il permettre de connaître le langage des Héros d'Homère?*

Tous ceux qui ont fait un peu d'histoires ancienne ont entendu parler des fouilles de Cnossos, en Crète. Là on a découvert le palais fabuleux du roi Minos, à moins que ce ne soit celui de Mallia. On y a trouvé des fresques extrêmement intéressantes pour l'étude de la « mode » féminine au 2e millénaire av. J.-C.

« On est étonné de voir combien jeune et fraîche se trouve être la « mode » telle que la représentent ces peintures : les corsages décolletés, les jupes, les chemisettes, les chapeaux et les coiffures font beaucoup plus penser aux délicates excentricités des Parisiennes de 1954 qu'à des contemporains des Pharaons. »

On trouve au palais de Cnossos toutes les inventions modernes : chauffage central, tout-à-l'égoût, sanitaires perfectionnés avec eau chaude et froide.

Mais on avait trouvé, dans ce palais enchanté, des centaines de tablettes portant des signes que l'on devait supposer être une sorte d'écriture. Malheureusement, on ne possédait pas la clé de cette écriture. Il paraît que cette clé a été retrouvée ! Il est évidemment trop tôt pour dire ce que les tablettes crétoises nous apprendront. Mais il semble possible de tracer dès maintenant les étapes diverses de l'histoire de l'écriture, dans le monde.

Le premier essai d'écriture peut être assimilé au dessin, tel qu'on en trouve dans les grottes préhistoriques.

1re période : On représente l'objet par sa propre peinture : la lune, un croissant ; le soleil, un cercle avec des rayons ; l'homme, dessiné en pied.

2e période : La partie remplace le tout : une tête représente l'homme ; par métaphore, le soleil représente le jour, la partie antérieure d'un lion signifie priorité ; un épervier sur un perchoir, représentera un dieu.

3e période : Tout un système de *rébus :* un homme avec le soleil sur la tête sera un roi, un veau qui court vers l'eau, représente la soif.

4e période : Rébus syllabique. Un mot est décomposé en syllabes et chaque syllabe est représentée par un signe correspondant à son sens particulier. Comme dans *rhi-noce - éros*, chaque syllabe a son sens qu'on représente.

5e période : Un mot est représenté seulement par la syllabe d'accent tonique.

On retrouve *à peu près* ces étapes dans l'écriture égyptienne. Les difficultés rencontrées pour interpréter cette écriture sont venues surtout de ce que de siècle en siècle, l'écriture évoluait, tandis que de chaque genre d'hiéroglyphes se détachaient des rameaux latéraux. Les écritures ne se succédaient pas purement et simplement, mais se juxtaposaient dans un même texte. Il existe des documents montrant des rapports étroits entre les hiéroglyphes égyptiens et l'écriture cunéiforme utilisée en Babylonie. Mais cette écriture babylonienne se détacha de l'égyptienne à une date très ancienne, tandis que l'écriture crétoise et l'alphabet phénicien en furent des rameaux beaucoup plus récents.

Pour l'alphabet phénicien dont dérivèrent les alphabets grec et romain, puis les nôtres, il était déjà complet au XIIIe siècle av. J.-C.

Venons-en à l'écriture crétoise. Là aussi, le singulier est trompeur. Il y a plusieurs écritures crétoises et non une seule ; elle a changé avec le temps, tout comme l'égyptienne.

La plus ancienne écriture crétoise comporte un fort substratum d'hiéroglyphes, associé à d'autres signes. Puis elle évolue rapidement vers le syllabisme, pour tendre à l'alphabet proprement dit que les Egyptiens n'ont jamais su inventer.

Une difficulté analogue à celle que nous avons indiquée pour l'Egypte se présente en Crète : des écritures de différents âges se mélangent dans un même texte. De plus, on croit que dans les textes crétois, il est fait usage de deux langues : le crétois d'une part, très probablement, langue que nous ignorons, et d'autre part, le grec archaïque, que nous devinons. Le crétois semble être allé beaucoup plus loin dans le syllabisme que l'égyptien. Il apparaît donc comme un chaînon dans le passage de l'écriture hiéroglyphique à l'écriture alphabétique.

Photius rapporte que de son temps les Crétois revendiquaient la paternité de l'alphabet contre les Phéniciens. On estime actuellement que les Phéniciens ont emprunté aux Crétois un nombre important de leurs signes alphabétiques, tout en complétant l'ensemble.

En Crète, les premiers documents écrits ont été découverts par Evans en 1900. Ce sont des pastilles, des barres, des tablettes d'argile. Il devait s'agir de catalogues ou compte rendus d'inventaires, dans les magasins militaires. Evans et ses disciples se sont acharnés à déchiffrer ces documents. Ils ont distingué surtout deux sortes d'écriture, la linéaire A et la linéaire B. Celle-ci est la plus récente. On a identifié facilement les chiffres, mais pas les textes.

Heureusement, on a découvert, en Grèce même, en Asie mineure, en Syrie, en Palestine, à Chypre, de courtes inscriptions en linéaire B, sur des poteries. Le matériel à interpréter n'a ainsi cessé d'augmenter.

Enfin, l'archéologue Carl W. Blegen, en fouillant à Pylos (Grèce), un palais de l'âge de bronze, que l'on croit être celui du vieux roi homérique Nestor, découvrit 600 tablettes d'argile semblables à celles de Cnossos, et couvertes de linéaire B. En 1951 on a publié en planches à la fois les tablettes de Pylos et celles de Cnossos. Et les déchiffreurs se sont mis à l'œuvre sur ces planches. On sait que les écritures chiffrées des ambassades sont périodiquement découvertes par des spécialistes de ce genre de déchiffrement. En 1952, un architecte anglais, Michael Ventris, appliqué à cette recherche, eut l'idée de chercher une lumière dans l'écriture syllabaire chypriote, 900 ans plus jeune que la crétoise. Par des procédés qu'il serait trop long de rapporter ici, il réussit à découvrir la valeur phonétique de 68 symboles sur les 88 étudiés par lui. Il retrouva environ 200 mots de la forme la plus anciennement connue du grec, qu'on a surnommée *l'achéen* et que l'on suppose avoir été la langue des héros d'Homère. Jusqu'ici on n'est arrivé — partiellement, à vrai dire — qu'au déchiffrement de l'écriture linéaire B, qui est du grec ancien, et l'on s'apprête à s'attaquer à la linéaire A, que l'on suppose être du crétois. Déjà on croit pouvoir lire des mots. Ils appartiennent à une langue inconnue de nous, mais que la parenté avec le grec nous permettra peut-être de découvrir.

Chose plus extraordinaire encore, on espère passer du déchiffrement de la langue crétoise à celle de l'étrusque, restée pour nous une énigme, même pour les mots que l'on a pu en déchiffrer parce qu'ils étaient écrits en caractères grecs archaïques. Comme les textes étrusques abondent, peut-être pourra-t-on mener de front leur déchiffrement et celui des tablettes crétoises. Ce serait un vrai tour de force et l'histoire ancienne tirerait de là des indications singulièrement précieuses !

IV

Les Origines de l'Etat pontifical

Importante étude de M. E. Griffe, dans *Bulletin de Littérature ecclésiastique* de Toulouse, avril-juin 1954, sur le sujet suivant : *Aux Origines de l'Etat pontifical, Charlemagne et Hadrien Ier* (772-795).

Avec une belle fidélité, M. Griffe reprend une thèse chère à son maître, Mgr Saltet. Cette thèse est la suivante : Mgr Duchesne, en donnant son adhésion complète à un passage de la *Vita Hadriani* au *Liber pontificalis*, où il est parlé des demandes faites à Charlemagne, par le pape Hadrien Ier, en 774, et des promesses inconsidérées de Charlemagne à ce sujet, a complètement égaré la critique. Les historiens les plus éminents, après lui, s'y sont laissé prendre. Tels A. Kleinclausz, dans son *Char-*

lemagne (1934) ; Mgr Amann, dans l'*Histoire de l'Eglise* de Martin-Fliche, t. VI ; L. Halphen, dans *Charlemagne et l'Empire carolingien*, 1947 ; Ferdinand Lot, dans *Naissance de la France*, 1948.

Mgr Saltet, au contraire, avait pris position, en deux articles du *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, l'un paru en 1940, avec ce titre : « *La lecture d'un texte et la critique contemporaine ;* I. — *La prétendue promesse de Quierzy, dans le Liber Pontificalis* (754) » ; l'autre, étroitement lié au précédent, paru en 1941, sous la rubrique suivante : « II. *Les prétendues promesses de Quierzy* (754) *et de Rome* (774), *dans le Liber pontificalis* ». Pour lui, aucun doute possible, le passage où sont relatées et la promesse de Quierzy, sous Pépin le Bref en 754, et la promesse de Charlemagne, faite à Rome en 774, a été victime d'une grossière interpolation. Et il a essayé de rétablir le texte dans sa teneur primitive.

A son tour, M. Griffe reprend la démonstration. Il rappelle les faits certains :

— 1° Le pape Etienne II avait obtenu de Pépin le Bref, en 755, à la suite d'une victoire des Francs sur les Lombards, 21 villes de l'Exarchat de Ravenne, et en 756, une vingt-deuxième, Comachio, au nord de Ravenne.

— 2° Il possédait déjà le duché de Rome, sur lequel l'autorité du pape datait, en fait, de plusieurs siècles.

— 3° Il avait réussi à négocier des arrangements avantageux avec les Lombards eux-mêmes, en 756.

— 4° Après Etienne II, le pape Hadrien Ier eut la pénible surprise de voir le roi des Lombards, Didier, s'attaquer à ces possessions, lui prendre des villes dans l'Exarchat, menacer Ravenne même.

C'est alors que Charlemagne, sollicité par le pape intervient. Ayant d'abord négocié sans succès avec Didier, il entre en campagne, et vient assiéger Pavie. Et pendant que le siège se poursuit, il fait le pèlerinage de Rome. Il n'y reste que quelques jours, mais avant d'en partir, il a avec le pape un entretien très important, au cours duquel, le pape formule ses demandes et Charlemagne, ses promesses.

Que furent les unes et les autres ? Tel est le problème. Si l'on prend à la lettre le texte du *Liber Pontificalis*, le pape aurait demandé à Charlemagne à peu près la moitié de l'Italie, non seulement les villes de l'Exarchat, données en 755 et 756, mais en outre Parme, Reggio, Mantoue, Monselice ; de plus : les duchés de Spolète et de Bénévent, toute la Toscane, la Corse, la Vénétie et l'Istrie.

Quelle invraisemblance qu'en pleine guerre, alors que Pavie tenait toujours, le pape ait prétendu, d'avance, accaparer le plus clair des conquêtes franques ! Quelle seconde invraisemblance que Charlemagne ait accepté de telles prétentions ! Quelle troisième invraisemblance que Charlemagne, une fois la victoire obtenue, ait totalement oublié ses promesses, et les ait tenues simplement comme inexistantes, sans le dire ouvertement. Quelle quatrième invraisemblance que le pape, frustré dans son ambition, n'ait pas fait entendre de véhémentes protestations contre ce manquement à la parole donnée, alors que les promesses avaient été faites dans la Basilique même de S. Pierre : *super venerabile corpus beati Petri !*

Pour que ces invraisemblances puissent être admises, il faudrait qu'elles cadrent entièrement, d'une part, avec le caractère de Charlemagne et celui du pape, d'autre part, avec l'ensemble des rapports que les documents établissent qu'ils ont eus entre eux. Mais c'est tout le contraire qui arrive. Ni Charlemagne n'était assez naïf pour agréer sans discussion des demandes exorbitantes, ni assez désinvolte et oublieux de ses serments, pour ne pas tenir les promesses faites. Ni le pape Hadrien Ier était assez audacieux, assez avide, assez maladroit, pour formuler des demandes excessives, ni assez inconsistant pour ne pas rappeler les promesses faites, si on ne les tenait pas.

Sans doute, le pape réclamera, dans ses lettres, mais que réclamera-t-il ? Tout simplement le retour à l'état antérieur aux envahissements du roi des Lombards, Didier. Rien de moins, mais rien de plus. Il y a donc lieu de penser que cela seul lui avait été promis, en 774. Les réclamations du pape ne cesseront jamais d'être « modestes », comme le prouve M. E. Griffe. Cela ne les empêche pas, ajoute-t-il, de témoigner « d'une obstination et d'une habileté remarquable ». Et c'est le pape qui eut gain de cause sur toute la ligne. Aussi, le pape et Charlemagne resteront-ils très bons amis.

Pour expliquer cette amitié, qui est un fait, Mgr Duchesne est obligé d'écrire : « Les beaux rêves des Romains s'évanouissaient de plus en plus ». Mais pour M. Griffe, c'était au contraire qu'ils « commençaient à s'épanouir ».

« L'alliance des Francs et l'amitié que leur roi témoignait au pape, écrit-il, permettaient d'envisager l'avenir avec confiance, malgré les luttes d'influence qui troublaient l'Italie du sud. »

Et il ajoute, pour expliquer l'interpolation dénoncée par Mgr Saltet et par lui-même :

« Les rêves s'épanouiront encore davantage dans la suite. Pour les appuyer, on n'hésitera pas à fabriquer des faux. C'est alors que le *Liber pontificalis* sera interpolé et qu'on mettra en circulation cette étonnante *Donatio Constantini*, où s'affichent d'autres prétentions que celles que nous lisons, dans la lettre, plutôt suppliante, où Hadrien compare Charlemagne à Constantin » [2].

Notons avec soin, toutefois, que ni l'interpolation de la *Vita Hadriani*, ni la *Donatio Constantini* ne peuvent prendre place sous le pontificat d'Hadrien. Pour la première, c'est plus qu'évident, car la *Vita Hadriani*, n'a pu être rédigée qu'après sa mort.

En résumé, la critique a le devoir de respecter les vraisemblances les plus élémentaires. Le texte interpolé de la *Vita Hadriani* donne une idée fausse à la fois du pape Hadrien Ier et de Charlemagne. Comment a-t-on pu admettre si aisément que ni Pépin, ni Charlemagne n'aient tenu les promesses que l'on prête à l'un à Quierzy, en 754, et au second à Rome, en 774 ? Comment, disait Mgr Saltet, a-t-on pu les abaisser l'un et l'autre

« au niveau de ces rois lombards, leurs adversaires, qui se faisaient un jeu de manquer à la foi des traités et à leur serments » ?

[2] Ici M. Griffe insère une note importante : « Encore faut-il ajouter, écrit-il, qu'il est loin d'être évident que la *Donatio Constantini* ait été rédigée à Rome ou à l'instigation des Romains. »

Et nous conclurons avec M. Griffe :

« Quand on mesure à quel point l'interpolation du *Liber pontificalis* a faussé l'histoire des relations de la Papauté avec la famille carolingienne, on excuse l'indignation que ressentait Mgr Saltet à l'égard de « cette prétendue promesse de Quierzy, qui encombre obstinément les livres d'histoire, pour lesquels elle a été une honte durable. »

Langage énergique certes, mais nullement exagéré !

V

La Métabiologie

C'est M. Charles Richet, membre de l'Académie de Médecine qui nous parle de la Métabiologie, dans *La Revue des deux mondes* du 1er juillet, sous ce simple titre : *Paroles d'un Biologiste*. La Métabiologie, selon lui, serait la science qui aborderait les problèmes métaphysiques posés par la biologie ; science dangereuse, dit-il, mais science nécessaire, science d'avant-garde.

« Il est des questions, écrit-il, qui devraient attirer la curiosité de tout biologiste digne de ce nom. La Biologie classique les considère comme n'étant pas de son ressort, mais leur solution apporterait à tous une sérénité scientifique et à beaucoup métaphysique. »

Les deux problèmes les plus importants, à ses yeux — et il n'a pas tort — seraient : 1° *l'origine des êtres vivants* et 2° la *survivance de l'âme humaine*.

« Ce sont là, poursuit-il, problèmes que, d'une façon générale, l'on considère comme exclusivement religieux. A tort, croyons-nous. Le raisonnement, l'observation, peut-être l'expérimentation (en Métapsychique), méthodes *par essence* scientifiques, peuvent aider à les résoudre. »

Il énumère alors les points qui devraient entrer dans le cadre de la *Métabiologie*, un nom qui est de son invention et dont il se glorifie : ce sont le Transformisme ; — le rôle des lois physico-chimiques en Biologie ; — l'apparition de l'ordre dans le Cosmos ; — l'apparition de la vie sur la terre ; — l'évolution de l'humanité.

Après lui, passons rapidement en revue chacun de ces points.

I. — *Transformisme*. — Il semble qu'il y ait désormais une voie médiane à suivre entre l'évolutionnisme, qui fut « une citadelle monolithique de 1875 à 1930, dont nul barbare n'essaya de contrebattre les murailles », et l'immobilisme à la Cuvier. D'une part, il y a eu *une certaine évolution* :

« Ainsi, dit-il, il est démontré... que les 300 ou 400 variétés de pigeons descendent de la race initiale, le pigeon blanc des rochers, ou que les diverses variétés de *prunus* ont comme origine un même arbre primitif. »

Mais de là à admettre que « les millions de variétés ou d'espèces différentes proviennent de la même monère (protiste ou amibe primitive), prétendre que nous, mammifères, sommes, ne sommes que le produit évolué de cette amibe, soulève, si on l'admet intégralement, maintes objections. »

Nous connaissons des espèces qui n'ont pas évolué depuis 500 millions d'années peut-être, telles que les fourmis, les termites. Bref, nier le transformisme, dit M. Richet, « c'est nier l'évidence ; en accepter le bloc impérieux et totalitaire, c'est heurter le bon sens. » En d'autres termes, « la conception du transformisme intégral, tel que, dans notre jeunesse, la présentait le candidat à la licence ou la défendait, le jour de son concours, le futur agrégé, nous paraît périmée. »

La Métabiologie aura pour tâche de fixer les limites du transformisme en botanique comme en biologie.

II. — *Lois physico-chimiques*. — On admettait que « les lois physico-chimiques commandent notre comportement biologique. » Et le biologiste a raison, toutes les fois qu'il le peut, d'invoquer ces lois. Mais M. Richet cite des cas où « il y a opposition entre les faits biologiques et les lois physico-chimiques ». Une membrane vivante n'agit pas exactement comme une membrane morte. Il y a une activité cellulaire, qui s'ajoute aux lois physico-chimiques. Louis Lapicque a pu écrire : « Tout se passe comme si la vie était une lutte contre les lois physiques. » De même Frankel, savant soviétique, écrit :

« Ce n'est pas ma faute si l'électron ne se comporte pas conformément aux préceptes du matérialisme historique. »

Il faut donc « ressusciter le principe vital », dont « on a cru maintes fois sonner le glas ».

III. — *Apparition de l'ordre dans le Cosmos*. — En soi, rien ne s'opposait à ce qu'il y eût un univers anarchique, sans lois, sans ordre. Ni l'énergie, ni la matière ne comportent d'elles-mêmes l'idée d'ordre. Et pourtant, le Cosmos présente un ordre. D'où vient-il ?

« Pour discipliner ces champs d'énergie ou ces masses pondérales, un principe ordonnateur a été nécessaire. »

IV. — *Apparition de la vie*. — La terre semble avoir été formée — à ce moment boule de flamme — il y a 2 milliards d'années. La vie n'apparut qu'un milliard d'années plus tard. Pendant 100 ou 200 millions d'années, elle demeure pélagique. La date d'apparition de l'homme se situe entre 1/2 et 1 million d'années. Sur 1000 parties de la durée de la vie, une seulement ou la moitié d'une représente la vie de l'humanité.

Mais comment la vie est-elle apparue ?

Deux hypothèses seulement ont été invoquées : 1° ensemencement par des germes venus d'autres mondes, et 2° formation de la vie sur la terre elle-même.

La première hypothèse, celle d'Arrhénius, ou Panspermie, est abandonnée, parce que, d'après Becquerel, tous les germes sont tués par les rayons U. V.

La seconde hypothèse est donc la seule possible. Mais de nouveau, on formule trois théories : *a*) la vie est un effet du hasard ; — *b*) la vie résulte d'une organisation spontanée de la matière ; — *c*) la vie exige une création.

Pour le hasard, impossibilité à peu près complète, car le hasard serait de l'ordre de $1/10^{321}$, ce qui veut dire une chance sur un nombre formé de 10 suivi de 321 zéros !

Pour *l'autoformation* de la vie par la matière, il y a, par contre, une majorité parmi les savants. Mais ils n'ont qu'un argument, un seul, et il est

négatif : « C'est, dit-on, la moins absurde des hypothèses formulées ».

Mais M. Richet, lui, oppose à cette hypothèse trois impossibilités : 1° bactériologique ; 2° chimique ; 3° cellulaire. *Impossibilité bactériologique*, parce que toutes nos expériences démontrent depuis Pasteur que « la vie ne peut provenir que de la vie ». Jusqu'à présent, aucune exception à cette loi. — *Impossibilité chimique*, car dans la nature morte, on n'observe ni amidons, ni sucres, ni graisses, ni lipoïdes, ni acides aminés, ni polypeptides, ni protides, ni nucléalbumines. Or, il n'y a pas d'être vivant où l'on ne constate la présence constante de chacun de ces corps complexes. — *Impossibilité cellulaire*, car nous ne connaissons pas d'éléments vivants plus simples que la cellule ; l'hypothèse de formes analogues aux virus est pure conjecture, et il y a impossibilité matérielle à ce qu'une cellule se constitue toute seule à partir de la matière inerte.

Il ne reste donc que la troisième hypothèse :

« contre laquelle ne peut être soulevée qu'une objection de principe, donc sans objectivité : celle d'un Créateur. »

V. — M. Richet examine ensuite sommairement le dernier point qu'il s'est assigné : *l'Evolution de l'humanité*. L'homme est le seul être vivant qui ait évolué : période des tribus errantes, se couvrant de peaux de bêtes ; invention de l'agriculture ; de l'écriture et des chiffres ; découvertes accélérées de l'époque moderne [3].

La conclusion de M. Richet est que la Métabiologie qu'il a l'intention d'établir en science autonome a déjà un acquis très important. Il en énumère ainsi les données : 1° Toute cellule est intelligente ; 2° toute cellule sait se défendre et s'adapter. Cette défense est donc dirigée, le mot finalisme la résume ; 3° « l'homme est le seul être que ses instincts modifiés ont élevé au-dessus de la bestialité, comme s'il avait été prédestiné à devenir la pièce maîtresse du monde animal ; 4° les lois physico-chimiques n'expliquent qu'un certain nombre de faits biologiques ; pour les autres elles sont en contradiction avec eux ou en non-concordance. « Pour nous les lois biologiques sont synonymes du terme : principe vital » ; 5° la vie ne peut s'expliquer par le hasard. L'hypothèse de la Panspermie est insoutenable. L'autocréation des êtres vivants sous la seule impulsion des forces inanimées se heurte aux faits bactériologiques, aux données chimiques, à la complexité de la plus humble cellule. « De ce fait, *l'intervention d'une Puissance créatrice doit être considérée comme scientifiquement probable* ».

Et M. Richet qui a souligné cette dernière conclusion termine par cette invitation :

« Que les biologistes non convaincus par les faits que nous avons présentés reconsidèrent sans parti-pris ce qu'ils appelleront peut-être à un premier examen « hérésies ». Nous les croyons vérités. »

[3] M. Richet écrit assez curieusement : « ...et puis a surgi, il y a 2.000 ans, la Morale, qui nous montra que quelque chose était plus fort que la Force. » Je suppose qu'il veut parler de l'Evangile, mais avant l'Evangile, Dieu merci, « la Morale », même avec un M majuscule, existait déjà, et elle est née avec l'homme même, puisque déjà Adam et Eve ont des préceptes à observer.

VI

L'Eglise d'Espagne et la censure

M. Jean Bécarud traite en quelques pages le thème dont on vient de lire le titre, dans *La Vie intellectuelle* de juillet 1954.

On se figure volontiers, chez nous, qu'en Espagne l'entente est parfaite ou du moins très étroite entre le régime de Franco et l'Eglise. Il n'en est rien. Assurément l'Eglise s'est vu reconnaître par un Concordat solennel des avantages et des privilèges multiples. Mais elle reste jalouse de sa liberté, dès que le devoir apparaît pour elle de manifester son désaccord devant les carences de l'action gouvernementale en tel ou tel domaine. Ainsi, l'insuffisance des salaires a été dénoncée, ces derniers temps, en de nombreuses lettres pastorales.

Mais voici que l'Eglise va plus loin et s'en prend à l'un des aspects essentiels du régime : *la censure de la presse*. C'est le 15 mai dernier que la revue *Ecclesia*, que l'on peut regarder comme une sorte de Journal officiel de l'Eglise d'Espagne, et qui est elle-même soustraite à la censure, a mis en cause, de la façon la plus vigoureuse, la pratique de cette censure.

Le directeur de la revue *Ecclesia*, le P. Irribaren, avait assisté au Congrès international de la Presse catholique à Paris. A ce Congrès, il avait constaté avec un vif intérêt la prospérité de la presse catholique en France et en Allemagne, et les attentions gouvernementales prodiguées tout au long du Congrès. Il n'avait pas pu ne pas comparer ces faits à ce qui se passe en Espagne. A peine rentré dans son pays, il écrivit son article. Il y relève la périlleuse « confusion des deux sphères » — civile et religieuse — qui tend à s'établir là-bas. La censure, dit-il, rabaisse le niveau professionnel de la presse, empêche la formation d'une opinion publique véritable, rend incertaine et illusoire l'adhésion au gouvernement et aux valeurs mêmes pour la défense desquelles cette censure a été instituée. On objecte que ce serait un crime de dire tout à un peuple, qui est encore « mineur ». Mais répond *Ecclesia*, cette objection serait valable si l'on travaillait tout au moins à rendre ce peuple « majeur » ; car « l'éternelle minorité est une absurdité politique » ; et l'on court plutôt le risque de voir ce peuple chercher ses informations dans on ne sait quelle obscure propagande secrète.

On dira encore que « par la censure on empêche le libertinage ». Mais M. Irribaren répond :

« Notre Cardinal Primat a dit déjà en temps opportun son mot autorisé et serein sur l'existence d'une voie moyenne entre le libertinage et la censure préalable, et qui serait établie par la loi. »

La *Vie intellectuelle* introduit ses conjectures en marge de l'article d'*Ecclesia*. On peut se demander, dit-elle en substance, si l'ambition d'une partie du clergé, animée par Mgr Herrera, évêque de Malaga, n'est pas d'essayer de préparer, autour de l'Action catholique, des cadres pour servir d'armature au futur régime de l'Espagne, après Franco. Mais ici, l'Eglise rencontre la Phalange, qui a ses cadres bien en place et qui revendique, de plus en plus, un rôle dirigeant dans l'Etat, ce que l'Eglise voit d'un mauvais œil.

« Il semble, écrit M. Bécarud, que le général Franco, tiraillé entre des influences de plus en plus discordantes, inquiet de l'agitation universitaire qu'exploitent les monarchistes, se soit résolu à se rapprocher de a Phalange. »

Et peut-être justement l'article d'*Ecclesia* est-il à son intention une discrète exhortation. En tout cela, ajoutons que « les accords avec l'Amérique jouent un rôle déterminant », accords dans lesquels la Phalange voit une menace pour ses forteresses économiques. Il y aura donc à voir si le général Franco, qui s'élevait récemment contre « les minorités maudites, les coteries de salon, résidus de l'ancienne faune politique », n'arrivera pas, en vertu d'un de ces subtils déplacements, dont il est coutumier, à donner des gages à d'autres secteurs politiques que celui de la Phalange.

Dans l'article d'*Ecclesia*, que j'ai sous les yeux, il est encore deux choses à signaler : d'abord, ce qui y est dit de la renaissance éclatante de la presse catholique allemande. Hitler avait trouvé, en 1932, 400 journaux et 404 revues catholiques Il les détruisit tous. Partant de zéro, mais grâce à la liberté politique, les catholiques allemands ont tout remis sur pied, surtout après la suppression des limites qu'imposait l'occupation jusqu'à 1949. En 1954, les catholiques allemands arrivent en tête de la presse du pays, avec un tirage de 7.400.000 exemplaires pour 198 revues, sans compter les journaux. Des revues comme *Femme et Mère*, avec 600.000 exemplaires, et *L'Homme de son Temps*, avec 500.000, viennent en tête et exercent une influence énorme et croissante.

Le second point à relever dans *Ecclesia*, c'est la longue énumération des attentions que les autorités civiles françaises ont eues, à la stupéfaction des Espagnols, pour les membres du Congrès : réception au Quai d'Orsay par M. Schuman, au nom de M. Bidault, alors à Genève ; réception à l'Hôtel de Ville de Paris ; « cock-tail » au ministère de l'Information ; puis, réception officielle à Chartres, à l'occasion de la visite de la prestigieuse cathédrale ; banquet à l'Hôtel de France, avec la présence du ministre de l'Information et des autorités de la ville ; réception par la municipalité de Blois au château ; réception au château de Chiverny par le marquis de Vibraye, avec souper dans un cadre fantastique digne de la Renaissance ; visite à minuit du château de Chambord, avec illuminations et musique ; voyage à Lisieux et réception officielle de la municipalité de Caen, réception à Epernay, visite de caves de Champagne ; hommages reçus à Reims. Et de même qu'à Paris tout se passait sous l'égide du cardinal-archevêque et du nonce apostolique, de même, en tous lieux, auprès des autorités civiles se trouvait l'évêque. Le comte dalla Torre se crut obligé, de la table de la Présidence du Congrès, de rendre hommage à ces délicatesses d'un gouvernement qui a su, de la sorte, donner un commentaire au substratum chrétien de la célèbre devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Et M. Irribaren ajoute, non sans mélancolie, ces lignes que je cherche à traduire littéralement :

« Bercé par le champagne, les sourires et la belle littérature, je ne pouvais moins faire que de tourner les yeux vers la lointaine Espagne où se constate la si dangereuse confusion des deux sphères et il y a tant à craindre, parce que l'Etat n'est pas laïque mais bien catholique, ce mélange d'Evêques et de Gouvernants... »

Il précise d'autre part que le Congrès ne se passa pas uniquement « à voir et à boire », ce que nous croyons volontiers !

Enfin, il pose la nette question que voici : nos gouvernants espagnols ne peuvent-ils trouver une centaine de directeurs de périodiques à qui ils pourraient faire aussi bien confiance qu'à la cinquantaine de censeurs qui ne leur sont supérieurs en aucune valeur humaine ?

Tout cela, comme on le voit, est d'un intérêt palpitant non seulement pour l'Espagne catholique, mais pour tous les pays chrétiens du monde.

VII

Le martyre de l'Eglise tchéco-slovaque

C'est le P. Cavalli qui nous parle, dans la *Civiltà cattolica* du 3 juillet 1954 de « *l'implacable martyre de l'Eglise en Tchéco-Slovaquie.* »

Le communisme soviétique, maître en ce pays, sait fort bien que toute la force de l'Eglise tient en deux choses : le pape et l'épiscopat.

Contre le pape il n'a pas d'atteinte directe, et il a recours à la calomnie. Cette arme a été maniée avec une fureur sans pitié et sans justice. Contre les évêques, on essaya d'utiliser un mouvement populaire camouflé sous le nom d' « Action catholique ». Mais la tentative échoua complètement. Alors, les évêques furent internés dans leurs propres demeures, soumis à une surveillance policière constante, réduits à l'impuissance dans leur apostolat. Plusieurs prélats furent même jetés en prison, sous des prétextes divers. La victime la plus illustre, on le sait, fut Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague. D'abord contrôlé par un commissaire politique (juin 1949), il fut en décembre 1951, privé de ses quatre collaborateurs les plus intimes, condamnés injustement à des peines diverses, enfin, en mars 1951, on le fit disparaître de la scène publique, sans que son sort soit exactement connu. De même, Mgr Joseph Hlouch, évêque de Ceske Budejovice, a été déporté, et, à ce qu'on croit, il est maintenant en prison à Prague. Pour Mgr Etienne Trochta, évêque de Litomerice, il fut interné dans sa demeure en juin 1949, puis gardé à vue par une sentinelle armée, de jour et de nuit, et enfin il disparut, probablement jeté en prison, en attente d'un procès de haute trahison. Avec lui furent arrêtés ses deux ex-vicaires généraux, Mgr Joseph Kuska, mort en prison, il y a peu de temps, et Mgr François Vlcek. L'archevêque de Olomouc, Mgr Joseph Matocha, interné dans sa résidence en fin mars 1952, n'a plus reparu en public, las et malade, que pour l'installation d'un nouveau vicaire général. Il avait déjà perdu son évêque auxiliaire, Mgr Stanislas Zela, frappé le 2 décembre 1950, de 25 ans de prison. Son autre évêque auxiliaire, Mgr François Tomasek, est depuis longtemps hors de fonctions. Par ailleurs, Mgr Maurice Picha, évêque de Hradec Kralove, a 85 ans et sa santé mauvaise ajoutée à son âge ne lui permettent plus de régir son diocèse avec la magnifique énergie qu'on lui a connue. Enfin, l'évêque de Brno, Mgr Charles Skoupy, probablement expulsé de son diocèse et incarcéré, ne peut plus exercer son ministère.

Nous venons de nommer les six diocèses de Bohême et Moravie. Aucun n'a été épargné ! La condition des évêques n'est pas meilleure en Slovaquie. En prison, les évêques de Spis et de Presov avec leurs auxiliaires respectifs ; probablement aussi, le Vicaire capitulaire de Rosnavia ; un siège épiscopal, celui de Banska Bystrica, n'a pas de pasteur légitime ; sous le poids de la violence gémissent les administrateurs apostoliques de Nitra, Tirnava et Kosice.

On voit quelle opinion on doit se faire de la prétendue liberté totale de l'Eglise en Tchéco-Slovaquie !

Mais la détention des évêques n'a pas été la menace la plus grave pour cette malheureuse Eglise. Le péril principal vient de ce que certains prêtres se sont mis à la solde du gouvernement communiste, sont entrés dans son jeu, et ont pris la direction des diocèses privés de leurs chefs légitimes. La loi du 15 octobre 1949 avait été promulguée dans ce but. La première application en fut faite, quand, le 13 février 1950, à la mort de l'évêque de Banska Bystrica, et malgré l'élection régulière d'un vicaire capitulaire, le gouvernement confia la direction du diocèse au prêtre Jean Dechet. En mai suivant le diocèse de Ceske Budejovice fut de même confié au prêtre Joseph Buchta.

Une manœuvre analogue épura les chapitres de chanoines, afin de leur faire nommer, dans les diocèses, au préalable privés de leurs évêques, des *vicaires capitulaires*, favorables au régime. Par exemple, à Spis, le prêtre André Schæfer, et à Prague, le prêtre Antoine Stehlik.

Bien plus, le clergé catholique a été soumis à un « endoctrinement marxiste » intensif. A Prague, il a été établi deux cours d'instruction marxiste. Le premier dura 15 jours, et y ont assisté de 30 à 35 ecclésiastiques, dont un ou deux au plus, volontairement. Là, chacun d'eux doit présenter son *curriculum vitæ* et subir des conférences faites par des fonctionnaires d'Etat. Dans le même but, on tient dans la résidence St-Ignace de Prague, dont les jésuites ont été chassés, des réunions mensuelles, où aux questions religieuses sont jointes des conférences officielles destinées à former « le prêtre patriote ».

Il existe partout des « secrétaires des affaires ecclésiastiques », parmi lesquels on compte des femmes, et qui sont chargés de surveiller les curés, en chaire, au presbytère, et jusqu'au confessionnal. Enfin, la Société des « prêtres patriotes » qui sévit d'abord dans la soi-disant Action catholique existe toujours et tient le pays sous son contrôle.

Notons que l'on compte, dans la prison de Ilava en Slovaquie de 225 à 275 prêtres, auxquels on refuse parfois jusqu'à la récitation de leur bréviaire et dont les uns sont soumis à la réclusion totale, les autres aux travaux forcés. Il y en a dans les mines d'uranium de Jachymov. Tous les religieux, au nombre de 2.500, ont été rassemblés dans un petit nombre de couvents, transformés en camps de concentration. Les séminaires ont été fermés. La formation des prêtres ne peut se faire que dans les universités de Prague et de Bratislava. A la fin de 1953, la faculté de théologie de Prague a été transférée à Litomerice. Il va sans dire que le marxisme fait partie des matières obligatoires de l'enseignement ecclésiastique. L'an dernier, les étudiants de théologie étaient une centaine à Prague, et environ 75 à Bratislava : chiffres dérisoires en face des 1500 séminaristes qui existaient avant le régime actuel, sans parler des centaines de religieux.

Ajoutons que 1500 religieuses ont été de même concentrées en quelques maisons et soumises à un régime de travaux forcés. Les catholiques de rite grec uni ont été les plus maltraités de tous et leurs 250 prêtres soumis aux travaux les plus rudes.

Enfin, le gouvernement communiste de Prague déploie les efforts les plus constants pour la formation, à partir de l'enfance et de l'adolescence, de l'*homo novus*, c'est-à-dire du marxiste intégral. Dans les écoles de Slovaquie, sous prétexte d'alléger le travail des prêtres, on leur a substitué des maîtres communistes. Il est recommandé de parler aux enfants « de la paix sans cesse menacée par les diaboliques capitalistes », au nombre desquels, dira-t-on, « chers enfants, se trouve Notre Saint-Père le Pape Pie XII ». On utilise aussi des films, dont l'un sur la Madone de Lourdes, un autre sur l'Origine de la Vie, sont construits, le premier pour ridiculiser le catholicisme, le second pour établir que la vie vient de la matière.

En terminant son lugubre mais exact evposé, le P. Cavalli a cette réflexion consolante :

> « C'est le fruit des merveilleux et victorieux desseins de Dieu que justement cette oppression des esprits provoque, au moins en partie, le réveil religieux du peuple... »

C'est une invitation pour nous à prier avec plus de ferveur pour nos frères dans l'épreuve !

VIII

La Science en U. R. S. S.

Les *Amis de la Liberté* qui publient à Paris, un *Cahier* mensuel de Documentation, ont consacré leur N° de mai-juin au sujet suivant : *Science et Parti en U.R.S.S.* — Lénine a posé en principe qu'il n'y a « pas de socialisme sans science ». Le gouvernement soviétique se doit à lui-même de favoriser la science. Entre la religion et la science, il a fait son choix et la science est devenue sa religion.

Il est juste de dire qu'il a fait plus qu'aucun autre pour le bien-être de la science et des savants.

> « Mais en même temps, dit notre étude, il a soumis la pensée à une contrainte à laquelle on ne trouve de précédents que dans un passé fort éloigné. »

Il y a donc un problème Parti-Science, sur lequel l'Occident est mal renseigné et qu'il importe d'éclaircir.

Voyons d'abord les faits : il existe en Russie 32 universités, dont 25 de création soviétique. La spécialisation y est très poussée. Exemple : à Moscou, on compte *onze facultés :* Physique, Mathématique, Biologie, Chimie, Géographie, Géologie, Histoire, Philologie, Philosophie, Droit, Economie. Les recteurs et doyens sont nommés par le ministre. L'autonomie académique a fait place à des administrateurs qui sont fonctionnaires de l'Etat. Mais chaque chaire possède un titulaire, assisté d'un groupe de professeurs et d'aides, dont il est responsable.

Les études comportent deux années de formation

générale, où la philosophie marxiste-léniniste et la constitution stalinienne jouent un rôle prépondérant. La spécialisation de l'étudiant commence la troisième année. Les examens de sortie comportant une *cinquantaine* d'épreuves, y compris une interrogation en marxisme-léninisme. L'année d'études dure du 1er septembre au 30 juin avec 15 jours de vacances en janvier-février. Donc 36 semaines de six jours de travail. Assiduité obligatoire. Pendant les vacances, stages à l'usine, au kolkhoze, à l'hôpital, dans l'administration, selon les cas.

A Moscou, l'université vient de s'installer dans un immeuble neuf de 32 étages, 27 bâtiments et 10 annexes, 148 amphithéâtres, 1000 laboratoires, un observatoire, 5.745 chambres d'étudiants, 184 logements de professeurs. Le nombre des étudiants s'élève en moyenne à 1.500.000, dont 43 % de femmes. La promotion de 1952 comprenait 30.000 ingénieurs, 15.000 agronomes, 70.000 professeurs, en tout 220.000 spécialistes, et seulement 18.000 licenciés d'université. Mais Khroutchtchev, secrétaire actuel du parti, se plaint de ce que le nombre des spécialistes demeure insuffisant. Parmi les ingénieurs en chef des stations de tracteurs et machines agricoles, 14,8 % seulement possèdent le diplôme d'un institut technique supérieur, 20,8 % ont une formation technique secondaire, et 64,4 % une formation élémentaire.

Pour se préparer à la carrière scientifique, on passe d'abord un concours d'« aspirant ». Trois ans d'études suivis d'un nouvel examen permet d'accéder au titre de « candidat des sciences ». Parmi ces candidats, un Conseil spécial choisit les futurs docteurs, qui auront à soutenir une thèse et deviendront ainsi professeurs d'université ou d'institut technique. « Aspirants » et « candidats » reçoivent une bourse de 1000 à 1500 roubles par mois. Le traitement mensuel de professeur varie de 3.500 à 5.000 roubles. Mais les travaux publiés aux frais de l'Etat ajoutent des suppléments appréciables. Il y a de nombreux prix. La carrière de savant est donc enviée et recherchée. En 1952, on comptait 10.000 docteurs, 23.000 candidats, 80.000 chercheurs scientifiques.

Il n'y a pas de chercheurs indépendants et isolés. Tous sont fonctionnaires de l'Etat. Mais l'organisation, dispersée en un trop grand nombre de centres demeure chaotique et surtout « bureaucratique ». Le professeur Eliutine, directeur de l'Enseignement supérieur, se plaint de ce que les programmes imposés sont rarement remplis, par les professeurs, que des chaires demeurent vacantes, faute de compétences, que les candidats ne présentent pas leurs thèses en temps voulu, que des professeurs restent 10 ans sans rien publier, etc.

Mais ce que les dirigeants russes exigent par-dessus tout, c'est que les travaux scientifiques soient orientés vers les applications pratiques.

« Seule une science susceptible de servir à des buts pratiques mérite le nom de science. »

Cette sentence est de l'académicien russe Mitine. Et le célèbre Lyssenko, alors au comble de la popularité, mais maintenant déchu, ajoutait :

« La science qui ne donne pas la certitude qu'un but pratique puisse être atteint ne saurait être qualifiée de science. »

L'*utilitarisme* est ainsi érigé en dogme d'Etat.

Et ce que l'Etat soviétique ne peut admettre non plus, c'est que la science conserve des mystères : le matérialisme scientifique doit tout comprendre, tout expliquer. Le principe déterministe doit servir même à tout calculer d'avance. C'est pourquoi le scandale des scandales, pour les Russes, ce sont les théories toutes récentes sur l'indétermination, sur la substitution des « probabilités statistiques » aux soi-disant « lois de la nature ».

On sait qu'actuellement l'image de la matière est sujette à révision. Selon Heisenberg, l'un des plus grands théoriciens de la physique moderne : « le monde se compose de quelque chose dont nous ignorons l'essence ».

Il n'est pas sans intérêt de citer ici un aveu récent de Jean Rostand, un scientiste athée s'il en fut, dans son livre « *La Vie, cette Aventure* » (1953), p. 13 ;

« Quand j'étais très jeune, vers l'âge de 14 ou 15 ans, j'étais nourri des livres de Haeckel, de Buchner, de Le Dantec ; je dévorais tous les volumes de la Bibliothèque rationaliste, publiés par les éditions Schleicher, et aussi ceux de la « Collection rouge » de philosophie scientifique. Après avoir lu *Les Enigmes de l'Univers* de Haeckel, ou *Le Traité de Biologie* de Le Dantec, je pensais, non pas sans doute que toutes les énigmes de l'univers étaient d'ores et déjà résolues, mais que nous n'étions pas très éloignés du moment où l'on comprendrait toutes choses. J'ai beaucoup changé à cet égard, j'ai rabattu de ces illusions juvéniles et acquis un sentiment extrêmement fort de notre ignorance essentielle... Je suis absolument convaincu que tout dans la nature est de l'ordre naturel, et je ne me sens jamais tenté de substituer ou d'ajouter à nos explications insuffisantes des explications mystiques ou métaphysiques... Mais, en revanche, je suis non moins persuadé que, de ce naturel de la nature, nous ne comprenons presque rien. Le comprendrons-nous un jour ? Je n'en suis nullement certain... Pourquoi voudrait-on que l'homme soit capable de tout connaître ? Croire cela est déjà, me semble-t-il, postuler toute une philosophie de l'homme, et admettre une sorte d'accord, de connivence préalable entre le cerveau humain et l'ensemble de la réalité. »

Un tel aveu est déconcertant pour le matérialisme russe. Il tient à ses « illusions juvéniles », il ferme les yeux à l'évolution actuelle de la science. Il en reste à ce que l'on croyait dans les milieux scientistes, il y a cent ans ! La philosophie communiste de la science est figée dans les assertions d'Engels et de Lénine. La liste des « ennemis les plus redoutables » du matérialisme est intéressante à connaître. Cette liste comprend quelques-uns des plus grands génies de l'histoire : Plotin, S. Augustin, Kant, Hegel, Maine de Biran, Mach, Bergson, Husserl, Carnap, Hyppolite, le R. P. Fessard, Merleau-Ponty, Ricœur, Lévy-Bruhl, Maritain, et E. Gilson, auxquels il faut ajouter Malraux, Gide, Camus.

IX

Le Diamat et la Science

Ces questions sont trop importantes pour que nous puissions les écourter à l'excès. C'est toujours au même *Cahier* des *Amis de la Liberté*, que j'emprunterai ce qui suit.

Le matérialisme dialectique érigé en dogme absolu se nomme, en Russie, en abrégé, le *Diamat* (dialectique matérialisme). C'est une idéologie offi-

cielle et obligatoire. Elle se résume en trois principes absolus :

« 1° l'antériorité et l'indépendance de l'être par rapport à la conscience ;

2° la nature matérielle du monde, l'éternité de la matière et le caractère nécessaire de ses lois ;

3° le caractère connaissable de ces lois nécessaires. »

Toute théorie s'écartant de ces trois principes doit être écartée comme « non-scientifique ».

L'une de ces lois nécesaires est « la lutte des contraires ». Le communisme est une « lutte continuelle » contre son contraire, le capitalisme bourgeois. On ne doit recueillir dans la science que ce qui est propre à servir cette lutte essentielle. En ce sens, il n'y a de vraie science que la science communiste. Ne parlons donc plus de « culture mondiale ». Il n'y a pas de « culture mondiale » mais seulement « la culture communiste ».

Nous n'inventons rien. Voici, en effet, une déclaration du secrétaire permanent de l'Académie des Sciences, Tpchiev, dans la *Pravda*, du 25 août 1949 :

« Le savant soviétique ne doit jamais oublier qu'il ne travaille pas pour le développement de la culture mondiale — qui n'existe pas — mais pour le bien de la culture socialiste et communiste. Cela signifie que son œuvre doit partir des principes du marxisme-léninisme et qu'il est de son devoir de mener un combat implacable contre toutes les manifestations de l'idéologie pourrie de la classe bourgeoise. Cela veut dire aussi que le savant soviétique ne doit à aucun moment perdre de vue l'incompatibilité des cultures bourgeoise et socialiste, et qu'il lui appartient de faire siennes les conceptions scientifiques du parti communiste. »

Même son de cloche dans la *Litteratournaya Gazetta* (Gazette littéraire) :

« L'idée d'une science mondiale, qui n'aurait pas de frontière géographiques est un mensonge cynique. »

Pour les communistes, « une théorie scientifique n'est jamais neutre et impartiale ». La vraie science est celle qui sert les intérêts du parti. Elle est donc essentiellement politique et engagée.

Telle est la doctrine du *Diamat*. Il est une « philosophie universelle ». Il est une « méthode scientifique, sous sa forme supérieure, élevée au rang de conception du monde généralisée ». C'est grâce au *Diamat*, si nous en croyons l'enthousiasme du communiste français Georges Cogniot, que la science soviétique a pu « atteindre un niveau inaccessible pour celle des pays bourgeois ».

Qu'en est-il en fait ?

Il faut s'incliner devant les faits. La science russe est éminente en certains domaines, que nous allons énumérer :

1° *Mathématiques pures.* — De tout temps les Russes ont brillé dans cette partie des sciences. En U.R.S.S., les ouvrages mathématiques de quelque importance sont tirés aux frais de l'Etat à des milliers d'exemplaires. Ainsi, « *la Théorie des fonctions analytiques* » de Markusevitch a été publiée en 1951, à 15.000 exemplaires, « cas sans précédent dans les pays occidentaux ». Par ailleurs, les mathématiciens russes n'ont pas craint de traduire en russe de nombreux ouvrages parus en Europe ou en Amérique. En sens inverse, les U.S.A. ont subventionné la traduction d'ouvrages russes.

Cependant d'importants résultats obtenus dans le domaine de l'aérodynamique et de la balistique, par les savants russes, tels que Joulovsky, Tchaplygine, etc., sont considérés comme secrets et restent inconnus en Occident.

Mais, dira-t-on, que devient le *Diamat* en tout cela ? Les mathématiciens russes s'en tirent par un grand coup de chapeau à la gloire de Marx, d'Engels ou de Lénine, mais ils suivent ensuite leur chemin sans plus s'occuper du matérialisme dialectique qui n'a rien à voir dans leur domaine.

2° *Astronomie.* — Ici, la science soviétique est beaucoup plus sérieusement surveillée. Elle repousse nettement les théories cosmogoniques occidentales, qui pourraient mettre en péril le matérialisme. Les savants soviétiques traitent donc les savants occidentaux d' « idéalistes », de « réactionnaires », de « serviteurs du Vatican », etc. Ils ont un particulier mépris pour les théories du chanoine Lemaître. Un chanoine ! songez donc ! Que peut-il sortir de bon de là ?

Aussi, non contents de critiquer les théories cosmogoniques qui ont cours chez nos astronomes, les savants soviétiques vont jusqu'à mettre en doute leur bonne foi et l'exactitude de leurs observations. Les astronomes soviétiques, eux, n'ont pas de doute, sur l'Origine des Planètes et de la Terre. Le matérialisme a dit son mot là-dessus et il est définitif !

3° *Physique et Chimie.* — Les savants russes ont fait dans ce double domaine d'importantes découvertes : le professeur Skobeltzine fut l'un des premiers à étudier l'influence du champ magnétique sur les rayons cosmiques, et le prix Staline a été décerné à Terlitzki pour sa théorie sur l'origine de ces rayons. Les frères Alikhanyan ont découvert une particule élémentaire appelée le « varitron ». Le physicien Frenkel est universellement connu pour ses travaux dans le domaine de la mécanique ondulatoire, de la théorie des liquides et des corps solides. Pris à partie par les théoriciens du marxisme pour « avoir dévié de la ligne matérialiste », c'est lui qui a fait la réponse désormais fameuse :

« Ce n'est pas ma faute si l'électron ne se comporte pas conformément aux préceptes du matérialisme historique » (Comptes rendus de la Société physico-chimique de Léningrad).

En physique le conflit inévitable entre la science pure et le *Diamat* a éclaté et s'est manifesté par de nombreux incidents qu'il serait trop long d'énumérer ici.

4° *Biologie.* — C'est ici surtout que le susdit conflit a été violent. Les Russes ont beaucoup étudié en effet la *génétique*. Mais il a été très difficile de faire coïncider les résultats de la science pure avec l'idéologie du parti. Cette nécessaire coïncidence ne fut réalisée un instant que par Lyssenko qui, ayant épuré le darwinisme, coupable selon lui d'avoir accepté des « théories pseudo-scientifiques, créations de pseudo-savants bourgeois, adeptes de Weismann, de Mendel et de Morgan ». Le généticien soviétique Mitchourine (1855-1935) fut érigé en génie. C'était un excellent jardinier mais de formation primaire. Lyssenko, non moins primaire, développa et compléta ses théories. Au fond c'était un retour à Lamarck. Il alla jusqu'à se glorifier d'avoir transformé du blé en seigle, ce qui n'aurait pas été, du reste, un résultat bien profitable à l'humanité !

Mais Lyssenko avait derrière lui les autorités du parti et il pouvait triompher sans peine, en dépit des limites bien étroites de sa valeur scientifique. On assure qu'il est actuellement détrôné. Il n'en reste pas moins qu'il a donné un bel exemple de ce que peut donner le « dirigisme » en matière scientifique.

En résumé, il reste acquis, que « toute atteinte à la liberté de la pensée de la part des autorités de l'Etat ne peut qu'abaisser le niveau de la création intellectuelle, sinon la tuer purement et simplement. » On aurait tort toutefois, en Occident, de sous-estimer la valeur des travaux scientifiques russes. Dans tous les cas où on leur laisse le champ libre, les savants russes sont capables d'égaler les plus grands savants de l'univers.

X

Chou En-Laï

Les récents débats de Genève ont mis en évidence un diplomate sur lequel il n'est pas inutile sans doute que nous ayons des renseignements précis, c'est « *Monsieur Chou En-Laï* », ainsi qu'il est désigné, au titre d'un article signé Jean E. Keim, dans la revue *Hommes et Mondes*, de juillet 1954.

S'il y a en Chine des personnages de premier plan qui ne sont à peu près jamais sortis de chez eux, tel que Mao Tse-Tung lui-même, ce n'est pas le cas de Chou En-Laï. Il eut au contraire une existence très mouvementée, comme la plupart des révolutionnaires. « La révolution, a déclaré Mao Tse-Tung, n'est pas une partie de plaisir ». Chou En-Laï en est une bonne preuve.

Il naquit en 1898, dans la province du Kiangsu, au nord de Shanghaï. Son grand-père était un grand mandarin de la dynastie mandchoue. Son père fut professeur. Sa mère avait des idées « avancées », parce qu'elle s'intéressait à la littérature moderne. Le jeune Chou suivit d'abord les cours du collège de Nankaï, dirigé par une mission protestante américaine. Il passa de là dans une université japonaise mais revint à Tien-tsin, pour s'inscrire à l'université Nankaï. A cette époque, il se donnait comme « progressiste », ce qui équivalait à « révolutionnaire ». A la suite de manifestations estudiantines, il fut arrêté pour « activité radicale », en 1919. Il avait 21 ans, et il passa un an en prison. C'est là qu'il fit connaissance d'une étudiante, également « avancée », M^lle^ Teng Yingtchao, dont il devait faire sa femme.

En sortant de prison, il vient étudier en France, en 1920. Il s'inscrit à Paris dans les Jeunesses communistes. Il ne semble pas qu'il ait suivi de cours ni appris beaucoup de français. En tout cas, il l'a parfaitement oublié. Ce qui est sûr, c'est qu'il fonda en France, avec Li Li-san, actuellement ministre du Travail en Chine, la section française du Parti communiste chinois. Il travailla même alors dans une usine. De France, pourtant, il passe en Angleterre, pour quelques mois, puis en Allemagne, où il retrouve Chou Teh, le futur général en chef de « l'armée de la Libération nationale ». Enfin, il rentre en Chine, après 4 ans d'absence, en 1924. Il y travaille avec Sun Yat-sen, à la révolution communiste. Ou plutôt, il est inscrit, lui, au Parti communiste, tandis que Sun Yat-sen fonde le Kouomintang, dont Chou fait partie à titre individuel. Il est remarqué pour son zèle et son intelligence. On le nomme directeur des affaires politiques dans la province du Kwangtoung, puis secrétaire de l'académie militaire de Whampoa, dirigée par Tchang Kaï-tchek. Il travaille avec ce dernier, dans le sens communiste et lui livre Shanghaï qu'il a gagnée le 27 mars 1927, au moyen d'une insurrection bien conduite.

Coup de théâtre : un mois plus tard, en avril 1927, Tchang Kaï-tchek rompt avec les communistes. Une féroce répression s'ensuit. Chou En-Laï est arrêté. Il aurait été exécuté si le chef chargé de le mettre à mort, mais qui avait été son élève à Whampoa, ne l'avait aidé à s'enfuir. Revenu à la liberté, il essaie en vain de l'insurrection contre Tchang Kaï-tchek. Ses essais sont partout infructueux. Mais partout, il échappe. Il se réfugie à Hong-Kong, puis à Moscou. En 1931, il rentre en Chine. Durant la « Grande Marche » où les communistes, pourchassés de toutes parts, durent traverser la Chine du sud au nord, par des routes impossibles, pour s'établir à Yenan, il montra des qualités de grand chef. Ils étaient 90.000 au départ, et n'arrivèrent que 20.000. Mais Chou En-Laï était du nombre.

En 1935, il représente le Parti communiste chinois au VII^e^ Congrès de la III^e^ Internationale, à Moscou. En 1937, Tchang Kaï-tchek met sa tête à prix, 80.000 dollars !

On sait, en gros tout au moins, que les communistes et le Kouomintang essayèrent de faire un front commun contre le Japon. Chou En-Laï servit bien des fois d'agent de liaison. Tchang Kaï-tchek, qui connaissait bien la duplicité de ses partenaires, ne fut pas toujours non plus très loyal dans son alliance avec eux. Finalement, après la défaite du Japon, le conflit qui couvait depuis vingt ans, entre les communistes et le Kouomintang se déchaîna à ciel ouvert. Les communistes refoulèrent à leur tour leurs adversaires, de province en province. Tchang Kaï-tchek, vaincu dans presque toutes les rencontres, se laissait dépouiller du magnifique matériel militaire que l'Amérique lui envoyait. Les communistes retournaient ce matériel contre lui. Ils furent finalement vainqueurs et Tchang Kaï-tchek contraint de se réfugier dans l'île de Formose.

Le 1^er^ octobre 1949, la République populaire de Chine était proclamée à Pékin, redevenue capitale. Chou En-Laï, devient alors ministre des Affaires étrangères et il était, de tout l'entourage de Mao-Tse-tung, certainement le plus apte à remplir ce poste important. Il a les dons innés du négociateur chinois, patient, rusé, subtil, tenace. En outre, il connaît parfaitement la diplomatie occidentale. Il jouit en Chine d'un prestige considérable. Avec Mao Tse-tung et Chou-Teh, il compte parmi les personnalités chinoises de tout premier plan.

M. A. Keim fait son portrait en ces termes :

« Cet homme, de carrure mince, calme et tranquille, au visage souriant, aux sourcils noirs et épais, aux grands yeux pleins de charme, est un grand négociateur. Il sait jouer de son assurance et de son magnétisme ; sa dialectique est sans fissure ; il a réponse à tout ; il sait céder au moment opportun et il sait dire non... Les actualités cinématographiques le montrent en véritable tribun, veste boutonnée jusqu'au col, haran-

guant les foules d'une voix forte et cadencée ; certes une image toute différente de celle du gentleman en costume européen de nos entretiens calmes [4] de Chung-king et de Nankin, mais simplement un autre aspect d'une puissante personnalité. »

Et notre auteur de conclure :

« Chou En-Laï est aujourd'hui devenu un des hommes dont dépend non seulement l'avenir de la Chine, mais aussi celui du monde entier. »

XI

Recensement spirituel à Lyon

Il a été procédé à Lyon, d'après les méthodes modernes de statistique, à un recensement spirituel, dont on commence à connaître les intéressants résultats. C'était un « dimanche comme un autre », et naturellement il n'y avait pas eu d'avis préalable. La date : 21 mars 1954. L'expérience portait sur toute l'agglomération lyonnaise et le nombre des églises, auxquelles il faut ajouter un nombre imposant de chapelles particulières, s'élevait à 352. Autour de Lyon, 18 autres communes étaient soumises au recensement. Le chiffre global de la population, dans la région intéressée s'élevait à 713.180 habitants, dont 484.710 pour la cité de Lyon, et 86.630 pour Villeurbanne. Il fut distribué des bulletins à remplir à tous ceux qui se trouvaient présents aux différentes messes de ce jour. On peut donc dire que le nombre des bulletins distribués est exactement celui des assistances aux offices. Or, ce nombre fut de 137.055. Il faut dire toutefois qu'il se rencontre — en très petit nombre, environ 2 % — des mécontents qui traitèrent les bulletins de « paperasses inutiles » et le recensement de « mesure inquisitoriale ». Malgré cette mauvaise humeur, il y eut 133.877 bulletins remplis. Et depuis ce dimanche de mars, toute une équipe d'examinateurs s'est penchée sur les dossiers, dont on peut déjà tirer d'importantes conclusions.

En premier lieu, le pourcentage brut des pratiquants fut exactement, ce jour-là, de 19,2 %. Mais il est clair que ce pourcentage ne reflète pas exactement la situation religieuse de la région lyonnaise. D'une part, en effet, il faut tenir compte des protestants, israélites, musulmans, non-baptisés d'autre sorte, qui habitent à Lyon ou dans sa banlieue. Le chiffre de ces non-catholiques n'est pas exactement connu. Mais il doit approcher, croyons-nous, de 20.000 au moins. D'autre part, chez les catholiques, les enfants au-dessous de 7 ans ne sont pas tenus d'assister à la messe et les jeunes enfants ne peuvent être laissés seuls à la maison, ce qui retient des papas ou des mamans au foyer. Il y a, en outre, les malades retenus passagèrement à la chambre. En définitive, les calculs les plus rigoureux permettent d'évaluer le pourcentage de la pratique religieuse dominicale, dans l'agglomération lyonnaise, à 21 % au minimum. Il se pourrait même, croyons-nous, que le pourcentage de 25 % ne soit pas exagéré.

Sur le chiffre global des pratiquants, les femmes l'emportent nettement sur les hommes. Mais tandis qu'à Marseille il s'est trouvé deux fois plus de femmes que d'hommes, à Lyon, la proportion des hommes est un peu plus forte qu'à Marseille, car sur 100 assistances à la messe, il y a eu 38,1 hommes et 61,9 femmes.

On a étudié de près également l'âge moyen des pratiquants. Et, comme on devait s'y attendre, on a constaté que la plus forte pratique, pour les garçons comme pour les filles, se situe autour de 12 ans, qui est l'âge de la communion solennelle. Mais après cette grande cérémonie, qui est restée une fête de famille, dans tous les foyers chrétiens, il se fait, hélas ! un « décrochage » marqué. Chez les hommes, la stabilité est atteinte entre 23 et 58 ans. Chez les femmes, la pratique ne décroît fortement qu'entre 23 et 38 ans. Elle remonte alors et reste stable jusqu'aux abords de la vieillesse.

En ce qui concerne l'influence de l'école, une constatation frappante a été faite également. En effet, les écoles libres abritent environ un quart seulement de la population scolaire lyonnaise. L'école publique est donc trois fois plus peuplée que l'enseignement libre. Et cependant, l'ensemble des enfants venant de l'école publique ne sont pas plus nombreux que ceux de l'école libre. Il s'ensuit que leur pratique est trois fois moindre.

Si l'on considère la fidélité à la paroisse, on s'aperçoit que Fourvière draine, à elle seule, 140 pratiquants sur 1000. On estime à 17 % le chiffre des personnes qui entendent la messe hors de leur paroisse. Cela est particulièrement sensible dans une paroisse comme St-Martin d'Ainay ou à St-Just, où les chapelles abondent.

Peut-être ceux qui connaissent Lyon seront-ils curieux de connaître les résultats constatés dans les principales paroisses. Les voici en ordre descendant : St-Pothin, 5.527 ; St-Joseph, 5.078 ; Ainay, 4.819 ; La Rédemption, 4.523 ; St-Bonaventure, 4.131 ; St-Jean, 3.936 ; St-Denis, 3.569 ; St-François, 3.473 ; St-Martin d'Oullins, 3.255 ; St-Nom de Jésus, 3.194 ; St-Nizier, 3.082, etc.

Mais la statistique a pu encore s'exercer sur les diverses professions exercées par les catholiques pratiquants. Sur 1000 hommes et 1000 femmes, 13 hommes et 54 femmes appartiennent au personnel de service ; 206 hommes et 200 femmes, au monde ouvrier ; 200 hommes et 245 femmes, aux employés ; 188 hommes et 124 femmes, au monde des directeurs et ingénieurs, c'est-à-dire aux cadres supérieurs, tandis que 125 hommes et 123 femmes font partie des cadres inférieurs. Les artisans, sont 29 pour les hommes, et 33 pour les femmes ; les petits commerçants, 78 et 76 ; les industriels et commerçants importants, 54 et 46 ; les professions libérales, 48 et 34 ; les agriculteurs exploitants, 39 et 45 ; les militaires (armée et police), 20 et 16 ; divers, 3 et 3.

On fait observer toutefois que le chiffre des ouvriers et employés ne doit pas faire illusion, car on a vu qu'il est particulièrement élevé, mais, dans ces catégories, sont comptés non seulement les ouvriers et employés eux-mêmes, mais toute leur famille. De plus, parmi les ouvriers, les manœuvres d'une part, et les ouvriers spécialisés d'autre part sont pratiquement absents.

En dernier lieu, nous noterons que les vocations de religieux non-prêtres se font de préférence dans les milieux agricoles, tandis que les vocations de prêtres séculiers apparaissent beaucoup plus en milieu urbain, surtout chez les ouvriers qualifiés et

[4] M. Keim l'a rencontré plusieurs fois.

dans les cadres subalternes. On a cru remarquer, enfin, que le comportement religieux des filles s'aligne sur celui des papas, tandis que celui des garçons ressemble à celui de la maman, lorsque celle-ci reste au foyer.

En terminant, nous ferions le vœu que des études analogues soient faites dans les grandes villes de l'étranger, afin de permettre des comparaisons d'ensemble. Lyon pourrait-il rivaliser, par exemple, avec Madrid, Barcelone, Rome et Naples, etc. Pourrait-on comparer Lyon et son agglomération à la région milanaise ? Mais il faudrait naturellement que les mêmes méthodes soient mises en œuvre en tout lieu.

XII

Le Centenaire de Solovief

Vladimir Solovief est l'un des plus grands noms de la pensée russe. Comme il naquit à Moscou le 28 janvier 1853, on aurait dû célébrer son centenaire l'an dernier. Adolfo Asnaghi lui a consacré une étude dans la revue *Scuola cattolica* de juillet-août 1953. Il est consolant de penser que son souvenir ne s'est pas affaibli. Depuis sa mort survenue le 31 janvier 1900, il s'est produit presque continuellement soit des réimpressions de ses précieux ouvrages, soit de nouvelles traductions et adaptations en langue étrangère. La bibliographie de Solovief ne cesse donc de s'accroître. Il est toujours vivant : *defunctus adhuc loquitur*. C'est que cet homme, qu'on a pu surnommer « le Newman russe » avait passé par des expériences prodigieusement diverses. De onze à vingt-deux ans, il connut le matérialisme, l'athéisme, et il fit des études scientifiques, avant de revenir au spiritualisme. Mais en revenant à la religion de ses pères, il ne se sent pas encore satisfait. Il ressent la hantise de l'unité, l'obsession sainte de la catholicité. Il a l'intuition qu'il existe, qu'il doit exister, une vérité religieuse éternelle, définitive, immuable, que Dieu y a pourvu, qu'il appartient aux chrétiens de toute dénomination de chercher et de trouver le centre de cette vérité. Il se sent donc tourmenté de plus en plus par le grand problème de la réunion de l'Eglise russe à l'Eglise de Rome. Il sait bien que l'opinion orthodoxe russe n'est pas ouverte aux solutions qu'il veut proposer. Il préconise, en effet, un accord entre le tsar et le pape. Mais dès qu'il ose faire connaître son sentiment, il s'élève contre lui une furieuse opposition. On l'accuse d'être déjà passé au catholicisme, on le considère comme un traître ! Finalement, rejeté par son Eglise, il se confesse, en 1896, et communie, dans une chapelle de rit catholique oriental, après avoir professé la foi du Concile de Trente. Solovief fut donc non seulement un grand penseur, un grand écrivain, mais aussi un grand converti. Ses écrits appartiennent au patrimoine de la pensée chrétienne universelle.

XIII

Sectes agressives

Nous sommes souvent interrogés par des confrères au sujet de ces sectes si particulièrement virulentes qu'on nomme les Adventistes, les Pentecostistes, les Témoins de Jéhovah, les Amis de l'Homme de Freytag, l'Eglise universelle de Ge[orges] Roux. C'est pourquoi, je me fais un pla[isir] de signaler la récente publication d'un petit li[vre] intitulé *Sectes modernes et Foi catholique*, pu[blié] chez Aubier, Paris, par le R. P. Benoît LAVA[UD] de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Un fils de S. [Do]minique se dresse ainsi contre toute cette poussi[ère] d'hérésies modernes, toutes plus absurdes les u[nes] que les autres et que protestants et catholiques [ré]prouvent avec la même sévérité. Nos confrè[res] nous sauront gré de cette information.

L. CRISTIANI.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

La Sainte Vierge a-t-elle été baptisée ?

Q. — Un ancien professeur de séminaire m'a [dit] que la Sainte Vierge a été baptisée pour être offici[el]lement agrégée à l'Eglise. Vous comprenez que ce[tte] assertion m'a joliment étonné. Un évêque à qui j'[en] ai parlé a été également fort étonné.

Ce professeur n'a pu me donner aucune preu[ve]. Auriez-vous la bonté de me dire si ce renseigneme[nt] est exact ?

R. — Il ne faut s'étonner de rien. — Le *D.T.C.* sous la signature d'un excellent théologien, [le] P. Dublanchy, n'hésite pas à écrire :

« Quant au baptême, les vérités doctrinales que no[us] connaissons rendaient pour Marie, sa réception néc[es]saire ; le baptême est nécessaire pour recevoir valid[e]ment les autres sacrements, nécessaire aussi pour appa[r]tenir, en fait, à l'Eglise instituée par Jésus-Christ. Po[ur] recevoir validement les autres sacrements et pour a[p]partenir effectivement à l'Eglise de Jésus-Christ, Ma[rie] reçut donc le sacrement de baptême, bien que du fa[it] lui-même, nous n'ayons aucune preuve matérielle » (T. IX, col. 2427).

Un autre mariologue, dont la doctrine est a[u-]dessus de toute contestation, affirme avec plus d'h[é]sitation la même opinion :

« L'accord (des théologiens) est plus général quan[d] il s'agit du baptême. C'est d'abord que la loi qui l'i[m]pose est universelle : « Si quelqu'un ne renaît de l'ea[u] et de l'Esprit Saint, il ne peut entrer dans le royaum[e] de Dieu » (Jean, III, 5). On pourrait dire, je le sai[s], que Marie, sanctifiée dès sa conception, ne pouvait r[e]naître par le baptême de l'eau. Mais elle pouvait, d[u] moins, trouver dans le sacrement un accroissement po[ur] sa grâce originelle de renaissance, et c'en était ass[ez] pour que le sacrement ne fût pas infructueux en ell[e]. Ne voyons-nous pas l'Eglise baptiser les adultes, qu'i[ls] soient ou non justifiés, alors qu'ils se présentent au[x] sources de la régénération ? En tous cas si, de c[e] chef, la loi n'était pas d'obligation stricte pour [la] Vierge, du moins pouvait-elle s'y soumettre par un[e] libre obéissance. — En outre le baptême a pour fi[n] de nous incorporer officiellement au corps du Chri[st] qu'est l'Eglise et de nous conférer avec le *caractè[re]* et le pouvoir et le droit de participer aux sacremen[ts] de la nouvelle Alliance : deux privilèges qui n'étaie[nt] incompatibles ni avec la dignité, ni avec la saintet[é] de Marie. Enfin, dit le Docteur Angélique, il imprim[e] corporellement sur les baptisés le signe de la Passio[n] du Christ... » (Terrien, *La Mère de Dieu*, II, p. 238).

Toutefois, Terrien n'est pas très sûr de la doctrine qu'il propose :

« Peut-être, ajoute-t-il, serait-il possible de soulever plus d'une objection contre la valeur de ces preuves. Marie, par sa maternité même n'est-elle pas de l'Eglise le membre le plus éminent dans le Corps du Christ ? Sa qualité de Mère et la part unique qu'elle a prise à l'offrande de la sainte victime ne suffisent-elles pas, soit à parfaire en elle la figure du Christ souffrant, soit à lui conférer le droit de participer aux sources de grâce qui jaillissent de la Passion ? — D'accord, répondrons-nous, ces raisons démontrent que la nécessité du baptême n'est pas la même pour Marie que pour les autres hommes. Mais prouvent-elles que la bienheureuse Vierge ne peut recevoir ni le baptême, ni les effets propres du baptême ? C'est ce que la plupart des meilleurs théologiens se refusent à croire, car l'exemple de Jésus-Christ lui-même démontre qu'on peut avoir à plusieurs titres un seul et même privilège. »

Une nouvelle difficulté arrête encore Terrien :

« c'est que la descente du Saint-Esprit pouvait éminemment suppléer le baptême d'eau, suivant cette parole du Seigneur : « Jean a baptisé dans l'eau ; mais vous, vous serez *baptisés* dans l'Esprit-Saint, sous peu de jours » (Act., I, 5). Cette difficulté, sans être insoluble laisse planer toutefois une nouvelle incertitude sur le baptême de Marie » (p. 239, note 1).

Bien d'autres difficultés pourraient, à notre avis, être encore soulevées. Quand Notre-Dame aurait-elle été baptisée ? Avant ou après la Passion ? Si avant, est-ce par Notre-Seigneur ? Aurait-il donc été astreint au rite sacramentel ? Si après, Marie n'était donc pas « de l'Eglise », elle, la Mère du Rédempteur ! Et, en ce cas, comment aurait-elle pu représenter l'Eglise au pied de la Croix ?

Allons-y plus simplement. La Mère de Dieu, par sa prédestination même, échappe aux catégories théologiques qu'on voudrait lui imposer. Elle est liée trop intimement, par sa maternité même, au mystère de l'union hypostatique, pour qu'elle n'en reçoive pas immédiatement et d'une façon suréminente toutes les grâces et les prérogatives attachées au baptême et au caractère baptismal. Tous sont obligés de l'admettre en ce qui concerne la grâce : l'immaculée conception en est la preuve manifeste. Quant aux prérogatives du caractère, Marie les a possédées très certainement comme une dérivation nécessaire de la plénitude de grâce qui fut son partage.

Certains théologiens se sont demandés si le Christ avait employé un rite spécial pour conférer aux apôtres de pouvoir de renouveler le sacrifice eucharistique et de remettre les péchés. On a toujours considéré qu'en raison de sa puissance d'excellence par rapport aux sacrements, le Christ n'était pas lié par les rites sacramentels. Il pouvait conférer les sarements en la manière qu'il lui plaisait : *ad excellentiam potestatis Christi pertinet quod ipse potuit effectum sacramentorum sine exteriori sacramento conferre* (S. Thomas, III^a, q. 64, a. 3). Ce qui est admis en ce qui concerne les apôtres vaut *a fortiori* pour la Sainte Vierge.

Notre conclusion est nette : 1° Il est vrai que beaucoup de théologiens ont admis que Marie a été baptisée ; 2° Il paraît très certain qu'une telle opinion n'a aucun fondement sérieux. *Quandoque boni dormitaverunt...*

A. M.

P. S. — Au sujet du baptême de la Sainte Vierge, le R. P. Bonnefoy veut bien nous communiquer la note suivante, cueillie dans l'opuscule de Wadding, O.F.M. (1588-1657), *De Virginis Baptismo*, Rome, 1656. — Pars I. *Traditionem Ecclesiasticam de B. Virginis Baptismo non esse omnino certam.* Le chapitre I déclare ainsi : « Quamvis baptizatæ Virginis sententia a recentioribus approbetur theologis ; haud tamen ita a priscis comprobatur Doctoribus, ut dubium omne procul faciant ; quinimo ita altum in hac quæstione siluerunt, ut iis proprius accedere videatur, qui constanter velit refragari... »

LITURGIE

Q. — Nous ne sommes point d'accord entre confrères au sujet de l'*Orate fratres...*

Mon professeur de rubriques au Séminaire nous enseignait que le célébrant dit à voix haute, tourné vers le peuple : « *Orate fratres...* », puis se retourne vers l'autel en achevant, tout bas, la prière : « *ut meum sacrificium...* ». Or, je constate que la très grande majorité des prêtres, au moins ceux à la messe desquels j'ai l'occasion d'assister :

1° disent tout haut la prière tout entière, jusqu'à *omnipotentem* ;

2° ou bien, après « *Orate fratres* », continuent tout bas, mais redonnent de la voix à la fin en disant « *apud Patrem omnipotentem* » ;

3° plusieurs restent même tournés vers le peuple jusqu'à ce qu'ils aient achevé la diction de cette prière.

Mon vieux manuel Haegy, 11^e éd. t. I, p. 263, enseignait qu'il faut tout dire à voix basse, après « *Orate fratres* », en se retournant vers l'autel. Je souhaiterais voir une mise au point.

R. — *Bis repetita placent...* Votre question ressemble à celle qui a fait l'objet d'un article dans l'*Ami* en 1950, p. 286. Revenons-y, et traitons le sujet un peu plus longuement.

1. — Tout d'abord, comment faut-il dire l'*Orate, fratres?* Les trois manières décrites sont fautives. Pour trouver la véritable, il n'est que d'ouvrir le Missel, à la page du *Ritus servandus in celebratione Missæ*, tit. VII, n° 7 : « Celebrans... vertit se ad populum, et versus eum extendens, et jungens manus, dicit voce aliquantulum elata : *Orate fratres*, et secreto prosequens : *ut meum ac vestrum sacrificium etc.*, perficit circulum, revertens, junctis manibus ante pectus, a manu dextera ad medium altaris ».

Si nous nous reportons aux rubriques générales (tit. XVI, *De his quæ clara voce aut secreto dicenda sunt in missa*), nous lisons, au n° 1 : « Clara voce dicuntur... *Orate, fratres*, solum hæc duo verba... Alia omnia dicuntur secreto ».

Il n'y a donc pas d'hésitation possible : le prêtre, tourné vers l'assistance, dit à voix haute : *Orate, fratres*, puis achève la formule à voix basse en se retournant vers l'autel, sans élever la voix à aucun moment.

Nous verrons dans un instant l'explication de ce qui peut paraître une anomalie, et qui s'explique aisément par l'histoire. Il va de soi que les auteurs ne peuvent que répéter ce que les livres liturgiques enseignent clairement.

2. — Quand le servant (ou le peuple) doit-il

répondre ? La rubrique ne précise pas, et c'est pourquoi les auteurs sont divisés. Les uns exigent, pour ce faire, que le prêtre ait achevé la formule, c'est-à-dire qu'il soit complètement retourné vers l'autel. D'après certains autres, on peut commencer dès que le célébrant a dit *Orate, fratres.* « Hæc enim sola audiri possunt », précise Mgr Callewaert (*Cæremoniale in missa privata...*). Nos préférences vont à ces derniers, pour les raisons exposées ci-dessous. Mais, « *in dubiis libertas* », il est loisible à chacun de suivre l'opinion de son choix, et de se conformer à la coutume locale.

3. — Pourquoi faut-il prononcer à voix haute seulement les deux premiers mots de cette prière ? Pourquoi peut-on répondre aussitôt après ? — Primitivement, le prêtre lançait simplement un appel général à la prière, à ce moment, précis où, la préparation des oblats étant terminée, il doit se présenter devant Dieu. Le texte le plus ancien (Ordo Romanus, II, 9) contient ce seul mot : « *Orate* ». Plus tard, on trouvera « *Orate pro me* » (Ordo Romanus, VI, 10), et aussi « *Orate pro me peccatore* » (Sacramentaire de Lorsch, X^{e} s.), *pro me misero peccatore*, ou bien *pro me miserrimo peccatore* (XIII^{e} s.). Les Us de Citeaux (c. 53) ne relatent que ces mots : « *Orate, fratres, pro me* ». Et, de nos jours encore, les Chartreux disent simplement : « *Orate, fratres, pro me peccatore ad Dominum Deum nostrum* ».

Les paroles qui suivent ne servent qu'à souligner le but de la demande. Elles apparaissent comme *une explication* dans Remi d'Auxerre (*Expos. Miss.*): « Orate, fratres, *id est ut meum et vestrum pariter sacrificium acceptum sit a Domino* ». Elles n'ont été admises que peu à peu dans l'Eglise, et c'est pourquoi le célébrant doit les dire en silence, en souvenir de l'usage primitif.

Aucune réponse n'est prévue dans les plus anciennes attestations de l'*Orate fratres* (Il en est encore ainsi chez les Chartreux, et dans la liturgie romaine du Vendredi saint). L'invitation à la prière n'est donc qu'une recommandation aux prières de chaque particulier. A l'origine donc, le peuple priait pour le prêtre, en silence et selon sa dévotion. Quand des formules de réponse ont été proposées, elles devaient être données « par chacun pour soi, *a singulis* », c'est-à-dire que le texte ne devait pas être récité à haute voix, mais seulement médité pour aider la prière personnelle. Inutile de nous étendre sur les variantes du *Suscipiat* et les autres réponses rapportées par les anciens livres liturgiques. Citons seulement pour terminer, et à titre d'exemple, le passage suivant de Durand de Mende, *Rationale divinorum officiorum* (lib. IV, c. XXXII, n° 3) : « Convertens enim se ad illum (populum) sub silentio dicit : *Dominus vobiscum*... et mox voce aliquantulum elevata, ut oratio omnium auxilietur ei, quasi non præsumens quod solus possit tantum mysterium exequi, monet illum dicens : *Orate pro me, fratres, et ego pro vobis*... Monet autem orare ut sacrificium fiat Deo acceptabile ; et populus debet similiter secrete orare, respondens : *Memor si Dominus omnis sacrificii tui, et holocaustum tuum pingue fiat* ; vel respondens : *Suscipiat Dominus sacrificium*, etc. ; vel dicat : *Spiritus Sanctus superveniet in te* ; vel illud : *Mittat tibi Dominus auxilium de sancto* ; vel *Immola Deo sacrificium laudis.* »

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVR

Comptes rendus bibliographiques

P. V. BECK, S.S.C.C. — **Le Règne social Cœur de Jésus.** — In-8 de 80 p., 150 fr. Mulhouse, Edit. Salvator, 1954.

A l'origine de la croisade pour l'Intronisation Sacré-Cœur dans les familles, il y a un saint, Pie et un apôtre guéri à Paray-le-Monial, le Père Ma des S. S. Cœurs de Picpus.

Le Père Matéo vint à Rome demander au Pape lui permettre de consacrer sa vie à cette croisa « Non, mon fils » répondit le Pape. — « Mais, T Saint Père... » — « Non, mon fils ». Et comme religieux élevait ses regards vers le Pape, Pie X serrant sur son cœur lui dit en souriant : « Mon vous me demandez une permission et je dis non. C me représentant de Jésus-Christ sur terre, je vous commande, entendez-vous ? Non seulement je perm mais je vous ordonne de donner votre vie pour c œuvre de salut social. C'est une œuvre admirab consacrez-y toute votre vie. »

S. S. Pie XII lui fait écho lorsqu'il « souhaite ard ment que la charité jaillissant du Cœur de D prenne possession de la vie privée et de la vie blique des hommes. »

Quelle est la place de cette croisade d'Amour d la vie de l'Eglise, dans son apostolat ? A cette qu tion l'A. répond lumineusement en rappelant la d trine du Sacré-Cœur, « synthèse du christianisme (Pie XI), puisque l'objet principal de cette dévot est « la charité même de Dieu ». Le Sacré-Cœur, « *sus-Caritas* », nous appelle à travailler avec lui salut de nos frères, à l'instauration du règne soc du Christ, par « la mise en valeur, la mobilisati générale de toutes les forces, même profanes, mais i prégnées d'amour divin, pour les faire servir à la demption du monde. »

Or, la mobilisation des familles chrétiennes, sont l'espoir de l'Action catholique, trouvé dans l' tronisation du Sacré-Cœur une réalisation pratiq L'aspect extérieur, le geste symbolique, la cérémo signifient une réalité familiale profonde : la vie d'uni au Cœur de Jésus, « grâce de présence de Dieu » doit être : 1° entretenue par la prière en famille 2° augmentée par la communion familiale ; 3° ag sante et rayonnante par l'A. C. Une autre réalisati dont les fruits sont excellents est l'Adoration noctur ou l'Heure Sainte en famille.

Le cérémonial pour l'Intronisation, des annotatio pour l'Apostolat paroissial, l'histoire du mouvement l'Intronisation recommandent cette brochure si ric aux prêtres et aux zélateurs ; mais les admirabl prières qu'elle contient sont des plus aptes à nour le feu sacré, et la recommande comme un cadeau a jeunes époux, à l'issue de la messe de mariage.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 14 septembris 1954

G. MICHEL, *vic. ge*

Le gérant : A. BORDET

**Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Cler*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)**